
Nombre de membres

en exercice: 10

Présents : 7

Votants: 7

Séance du 19 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf mai l'assemblée régulièrement convoquée le 19 mai 2025, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Laurence ALLEFRESDE, Jean-Claude BONNAUD, Paulette JAUSSAINT, Raymond SOULERIN, Thomas ROSELLO--CAUSSE, Gaëlle PREVIDOLI, Laetitia PIC

Représentés:

Excuses:

Absents: Pierre-Henry GOMEZ, Christophe CAFFIAUX, Séraphie BAUDRY

Secrétaire de séance: Thomas ROSELLO--CAUSSE

Délibérations validées

Objet: choix entreprise pour travaux voirie 2025

Mme la Maire présente aux conseillers les offres des entreprises consultées pour les travaux de voirie pour l'année 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Décide de retenir l'offre de l'entreprise CARDINAL d'un montant de 23 130, 00 € HT pour les travaux de réfection de la voirie.

les offres de l'entreprise GERVOIS d'un montant de 15 460 € HT pour le mur de soutènement de la voie communale de l'impasse du Travers

d'un montant de 5 382, 20 € HT pour l'élargissement du virage et petit pont de la route de La Blache.

Objet: participation financière école CHASSIERS 2024/2025

Mme le Maire fait lecture aux membres présents des propositions de la mairie de Chassiers de participation aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2024/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide de participer aux frais de fonctionnement de l'école de Chassiers à hauteur de 1088, 25 €/enfant pour l'année scolaire 2024/2025.**

Objet: Fixation sièges communauté de communes du Val de Ligne

La Maire indique au conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la communauté un accord local, fixant à 28. [*nombre de sièges proposé selon un accord local*] le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, réparti, conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante :

Nom des communes membres	Populations municipales (*ordre décroissant de population)	Nombre de sièges
LARGENTIERE	1552	6
LAURAC	1070	4
CHASSIERS	1032	4
MONTREAL	579	3
SANILHAC	451	2
UZER	433	2
JOANNAS	322	2
ROCHER	298	2
TAURIERS	204	1
CHAZEUX	136	1
PRUNET	135	1

Total des sièges répartis : 28